



AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 340 sur la circulation des véhicules lourds.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, Dominic Alexandre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Durham-Sud, que le règlement 340 sur l'interdiction des véhicules lourds de circuler sur certaines routes a été adopté.

Ce règlement a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 7 avril 2026, au 130, rue Principale à Durham-Sud, Québec, J0H 2C0

Donné à Durham-Sud, ce 12^e jour du mois de mai 2026

Dominic Alexandre
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Dominic Alexandre, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Durham-Sud, certifie avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 12^e de mai 2026, entre 8 heures et midi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat en ce 12^e jour de mai 2026.

Dominic Alexandre
Directeur général et greffier-trésorier